25 pharmaciens poursuivies par la DGCCRF

Abderrahim DERRAJI - 2018-04-03 14:21:41 - Vu sur pharmacie.ma

Suite aux deux séries de contrôles menées par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF / France) afin de vérifier le retrait de boîtes de lait Lactalis dans des supermarchés, des pharmacies, des crèches ou des hôpitaux, 25 procès-verbaux ont été dressés sur les 57 pharmaciens épinglés. Ces procès-verbaux concernent les pharmacies qui disposaient encore dans leur espace de vente de lots sensés être retirés du marché. Les autres procès concernent le manquement au devoir d'affichage. Dans le cas où des pharmaciens ont sciemment maintenu en rayons les lots en question, la qualification de « tromperie aggravée » pourrait être retenue. Et comme l'a déclaré la présidente du Conseil de l'Ordre, ces officinaux risquent également des poursuites disciplinaires.